FINANCES

Dernière màj: 11/2026

ELABORER SEREINEMENT SON BUDGET 2027:

méthodologie et marge de manœuvres financières

LES ESSENTIELS

Objectifs :

- Découvrir la comptabilité publique et ses règles spécifiques
- Comprendre et piloter le budget d'une commune ou intercommunalité
- Repérer les enjeux financiers actuels
- Savoir communiquer auprès de sa population

Centre de gestion
4, place Maréchal Lannes
32000 AUCH

Date : jeudi 21 janvier 2027
1 jour - de 9h15 à 17h

Programme :

- Notions budgétaires
  - Les grands principes budgétaires
  - Les interlocuteurs financiers
  - Les différents documents budgétaires et les dates clés
- Préparation budgétaire
  - La méthodologie budgétaire
  - Le contenu d'un budget
  - La communication autour du budget

Résultats attendus :

- S'approprier les mécanismes budgétaires et le vocabulaire essentiel
- Maitriser le rôle de l'élu et celui des agents dans le processus d'élaboration budgétaire
- Identifier et dégager des marges de manœuvres pour réaliser vos projets

Publics : Élus locaux
Pré-requis : Aucun
Mode : Présentiel
Durée : 1 journée, 7h, 45 mn de pause repas
Méthodes pédagogiques : Apports théoriques courts pour poser les concepts - Études de cas et mises en situation – Travail en sous-groupes
Moyens pédagogiques et techniques : salle dédiée à la formation

Cette formation peut être adaptée à vos besoins et organisée sur site en INTRA, nous consulter pour devis
Note de satisfaction globale 2025 = 9.1/10 • 3 975 stagiaires depuis le début de mandat • 2631,5 heures de formation dispensées en 2025 • + 1.6/10 en progression des compétences en 2025

Modalités d'évaluation : Recueil des attentes en amont, Questionnaire auto positionnement pré et post formation et 30 jrs après via mail, enquête client/formateur – Analyse questionnaires
Emargement et attestation : Une attestation de présence est délivrée à l'issue de la formation sur la base de l'émargement
Déjeuner inclus : partagé avec les participants et le formateur

Délai d'accès :
Via budget de la collectivité : limite d'inscription 1 semaine avant la date de la formation
Via DIF-ELUS : compter 15 jours ouvrés avant la date de la formation

Aidil FORMATION DES ÉLUS LOCAUX ET DU PERSONNEL TERRITORIAL

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR
Liberté Égalité Fraternité

Organisme agréé par le **Ministère de l'Intérieur** depuis 1994
Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro 1 78 80 581 78 auprès du préfet de région d'Île -de-France

CONTACT

Envoyer votre bulletin d'inscription à formation@aidil.fr

Tarifs TTC

par jour et par personne

Plein tarif : 350 €
- 10 000 habitants : 280 €

Adhérents

Plein tarif : 330 €
- 10 000 habitants : 270 €

+ Frais de repas : 20 €

Personnes en situation de handicap

AIDIL accompagne les apprenants en situation de handicap.

Tout sera mis en oeuvre pour faciliter votre formation.

Contactez-nous à formation@aidil.fr afin de vous accueillir dans les meilleures conditions

Votre référent : Mme GILET

Retrouvez nos actions sur aidil.fr/handicap

LIEU

AIDIL
15 rue Boileau
78000 VERSAILLES
La salle sera indiquée dans la convocation envoyée 10 jrs avant la formation